



Déclaration Liminaire
CHSCT-D 79, Mardi 7 septembre 2021

M. Le Directeur Académique,

Mme et M. Les membres du CHSCT-D 79

L'Unsa-Éducation regrette que le ministre persiste à communiquer à la presse sur la crise sanitaire avant de s'adresser aux agents de l'Éducation Nationale. La rentrée en présentiel de tous les élèves de la maternelle à l'Université est une bonne chose et l'Unsa-Éducation espère que nous nous dirigeons vers une année plus « ordinaire ». Nous souhaitons que les maladresses répétées de notre ministre n'aient pas trop d'incidences sur notre département.

Quant à la communication de rentrée dans le département, il est regrettable que vos consignes, M. le Directeur, ne soient pas suivies strictement et engendre de la confusion sur l'ensemble des circonscriptions. La communication auprès de tous les personnels sur le port du masque en intérieur et en extérieur pendant les récréations doit se faire à niveau égal sur l'ensemble des circonscriptions. Or la cohérence sur l'ensemble de ces directives selon les IEN n'a pas été de mise !

L'Unsa-Éducation rappelle que les personnels ont tous été fragilisés depuis maintenant presque 2 ans et que le devoir de l'administration est d'être attentif à l'ensemble des agents. Or trop de collègues dans le secondaire sont encore en attente d'une affectation en lien avec leurs vœux, leur carrière, dans le respect des règles des mutations intra qui semblent parfois abracadabrantes. Des affectations, et vite, pour une rentrée qui paraît impréparée et manquée pour nombre d'établissements dans le secondaire !

De son côté, la rectrice souhaite que cette nouvelle année puisse permettre, grâce à la vaccination et au maintien des gestes barrières, de retrouver de la sérénité, le contact avec les élèves et que les enseignants puissent à nouveau s'engager dans des projets. Nous sommes d'accord avec ce vœu de la rectrice,

mais commençons par nommer un enseignant sur chaque poste et donner ainsi des conditions d'enseignement digne que l'Éducation Nationale doit aux élèves et par respect aux familles.

Sur la question de la vaccination, nous sommes favorables à ce que des conditions facilitantes soient accordées aux collègues qui veulent se faire vacciner, mais nous respectons aussi le choix des collègues qui hésitent ou qui font un choix différent quel qu'en soient les raisons. La sur-médiatisation de cette vaccination de masse et au pas de charge peut questionner certains collègues qui souhaiteraient d'un peu de temps encore pour assumer pleinement leur choix.

Enfin, les conditions de mise en place de la vaccination dans les collèges et lycées doivent permettre aux familles et aux élèves qui le souhaitent d'y avoir accès en toute sécurité, et sérénité. Cela doit être le choix des familles en toute transparence mais nous demandons que les collègues ne soient pas sollicités par leur hiérarchie pour inciter les élèves. La neutralité des enseignants doit pouvoir s'exercer également sur cette question. Le débat entre les pro et les anti vaccin ne doit pas mettre en difficulté les collègues dans l'exercice de leur travail avec les élèves et envers les familles.

Johann BARANGER

Secrétaire Départemental Unsa Education 79

